



Mairie de Saulzet-le-Froid

63970

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 05/12/2020 à 10H00

Lieu : Salle des Fêtes

Saulzet le Froid

COMPTE RENDU

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Saulzet le Froid, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30/11/2020 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 octobre 2020
- 2) Opposition au transfert à l'EPCI Dômes Sancy Artense de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale
- 3) Vente Centre Pleine Nature de Pessade : Renonciation de la commune à la dernière clause de la convention passée avec la Communauté de Communes Les Cheires devenue Mond'Arverne Communauté : « *En cas de défaillance de l'établissement la communauté de communes s'engage à ne pas vendre à un privé, que ce soit pour garder la même activité, ou pour transformer le bâtiment pour une autre activité* »
- 4) Création emploi d'adjoint technique territorial à 24 heures hebdomadaires.
- 5) Amortissements travaux et subventions ASSAINISSEMENT.
- 6) Dissolution du CCAS
- 7) Décisions modificatives budget éventuelles
- 8) Concessions cimetière : durée
- 9) Adressage des rues
- 10) Questions diverses

LES PARTICIPANTS

Présents :	Philippe Guittard, Jérémy Guittard, Carine Fontaine, Martine Chaumet, Colette Guilloud, Patrick Pellissier, Gérard Beadonnat, Carine Gardet, Céline Silberberg
Absent représenté :	Ophélie Roux
Absent non représenté:	Jérôme Pellissier
Participants à la réunion :	9

✓ **Secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gérard Beaudonnat est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1. Approbation CR du 10 octobre 2020 :

Le compte rendu de la séance du 10 octobre 2020 est validé par l'ensemble des conseillers.

2. Refus du transfert à l'EPCI de la compétence en matière d'urbanisme :

Suite à la demande de notre communauté de communes M le Maire demande de délibérer afin de s'opposer au transfert à l'EPCI Dômes Sancy Artense de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents en tenant lieu ou de carte communale.

Vote : 10 pour – 0 contre – 0 abstention

3. Vente Centre Pleine Nature de Pessade :

M. le Maire propose de prendre une délibération afin que la commune renonce à la dernière clause de la convention passée avec l'ancienne communauté de communes des Cheires intégrée depuis à Mond'Arverne communauté qui stipulait :

« En cas de défaillance de l'établissement la Communauté de Communes s'engage à ne pas vendre à un privé, que ce soit pour garder la même activité, ou pour transformer le bâtiment pour une autre activité. »

Vote : 9 pour – 0 contre – 1 abstention

4. Création emploi d'adjoint technique territorial à 24 heures hebdomadaire :

Suite à la prolongation du congé maladie de notre agent technique titulaire M le Maire veut proposer à Lucas Bony, notre nouvel agent technique un contrat en CDD de 24 heures hebdomadaire pour une durée à définir après avoir demandé conseil au centre de gestion.

Aucune opposition.

5. Amortissements travaux et subventions Assainissement :

M. le Maire propose de porter l'amortissement des dépenses et des subventions concernant l'assainissement pour une durée de 45 ans.

Vote : 9 pour – 1 contre – 0 abstention

6. Dissolution du CCAS :

M. le Maire propose de voter pour la dissolution du CCAS afin d'alléger les tâches administratives. Celle-ci sera remplacée par une Commission d'Action Sociale.

Vote : 10 pour – 0 contre – 0 abstention

7. Décisions modificatives budget éventuelles :

L'ensemble des conseillers donne pouvoir à M le Maire afin qu'il puisse prendre toute modification budgétaire, si nécessaire, d'ici la fin de l'année 2020.

8. Concession cimetièrè :

M. le Maire propose de laisser les concessions nouvelles du cimetièrè à perpétuité.

Vote: 5 pour – 5 contre – 0 abstention

Cette proposition sera à nouveau soumise au vote lors d'un prochain conseil municipal après que La *commission Petit patrimoine, Bâtiments communaux* se soit réunie.

Lors de cette réunion sera également abordé l'implantation d'un columbarium.

9. Adressage des rues :

Rendez-vous est pris avec La Poste afin d'établir un projet d'adressage des rues de la commune.

Suite à ce rendez-vous la commission *voirie* se réunira afin d'étudier leur proposition commerciale

10. Questions diverses :

- Une barrière a été posée afin de limiter l'accès à la décharge de Pessade qui devra être réhabilitée.
- Le CCAS sera convoqué rapidement pour prendre une décision au sujet des colis de Noël offerts aux personnes âgées.
- L'ADIT a été mandatée afin de monter un dossier concernant la protection des captages à l'aide d'une clôture. La commission *Eau potable et assainissement* se réunira afin de donner suite à ce projet.
- M Sébastien VOLLA de Pessade désire louer une parcelle sectionnale pour son cheval. Une demande dans ce sens a également été faite par M CARTIER pour ses ânes. Demande à traiter lors d'un prochain conseil municipal.
- La commission Communication et Vie associative se réunira afin d'élaborer le prochain bulletin municipal.
- Il est prévu le remplacement d'un éclairage public défectueux à La Martre.
- Plusieurs doubles de clé pour les locaux de la salle des fêtes seront réalisés.
- Une réunion est prévue mardi 8 décembre 2020 avec le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau pour un contrôle de la station d'épuration.
- L'entreprise Lemonnier sera contactée pour un regard non terminé à Pessade.

